

Que mange vraiment votre animal ?

Parties du contrat

Prénom et nom _____
Adresse _____
Code postal et ville _____
Téléphone(s) _____
Email _____

ANIMAUX

Avez-vous des animaux ? _____
Si oui lesquels ? _____

ORGANISATEUR

Association Canima, SIRET n° 803 113 828 00013 (www.canima.net - 06 604 33 708 - contact@canima.net)
Adresse postale : Mme CLAEYSSEN Julie, Association CANIMA – 83 chemin des tours de Montmayeurs, 73390
Betton-Bettonet

CHOISISSEZ VOTRE SESSION

Date disponible **Dimanche 23 février 2020 à 14h30** ☐

TARIFS

Tarif adhérent 2018 32 euros (€)
Tarif non adhérent 40 euros (€) adhésion comprise (valable pour l'année civile en cours)
Mode de règlement Chèque(s) ☐ Espèce(s) ☐ Virement(s) ☐

Pour que votre inscription puisse être prise en compte et validée, merci de renvoyer la fiche d'inscription dûment complétée ainsi que la totalité du paiement à l'adresse indiquée en page 2.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2020

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Réunion d'information « Que mange vraiment votre chien ? »

Date : Dimanche 23 février 2020

Horaires : 14h30 à 17h00 (prévoir d'être présent 10 minutes avant)

Soit 2h30 environ pour la réunion + temps pour les découvertes de produits & questions / réponses

Lieu : Betton-Bettonet 73390 (adresse exacte envoyée par mail lorsque votre inscription est validée)

En vous inscrivant, vous vous engagez à n'amener aucun animal.

Modalités de paiement

PAIEMENT PAR CHEQUE

En cas de paiement par chèque, merci de le mettre à l'ordre de « ASSOC CANIMA ».

PAIEMENT EN ESPECES

En cas de paiement espèces, il appartient au débiteur de faire l'appoint (L112-5 code monétaire et financier).

ADRESSE D'ENVOI (paiement & fiche inscription)

ASSOCIATION CANIMA

Mme CLAEYSSEN Julie

Plan Champ

83 chemin des tours de Montmayeurs

73390 Betton-Bettonet

Informations complémentaires

L'association Canima ne pourra être tenue pour responsable en cas de non réception du paiement.

Clauses

En cas d'annulation / rétractation / désistement du participant, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de force majeure, Canima se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la réunion d'information « Que mange vraiment votre chien ? » initialement prévue et de prévenir le participant au plus tôt dans la mesure du possible.